

Souriez,

vos vacances commencent ici !

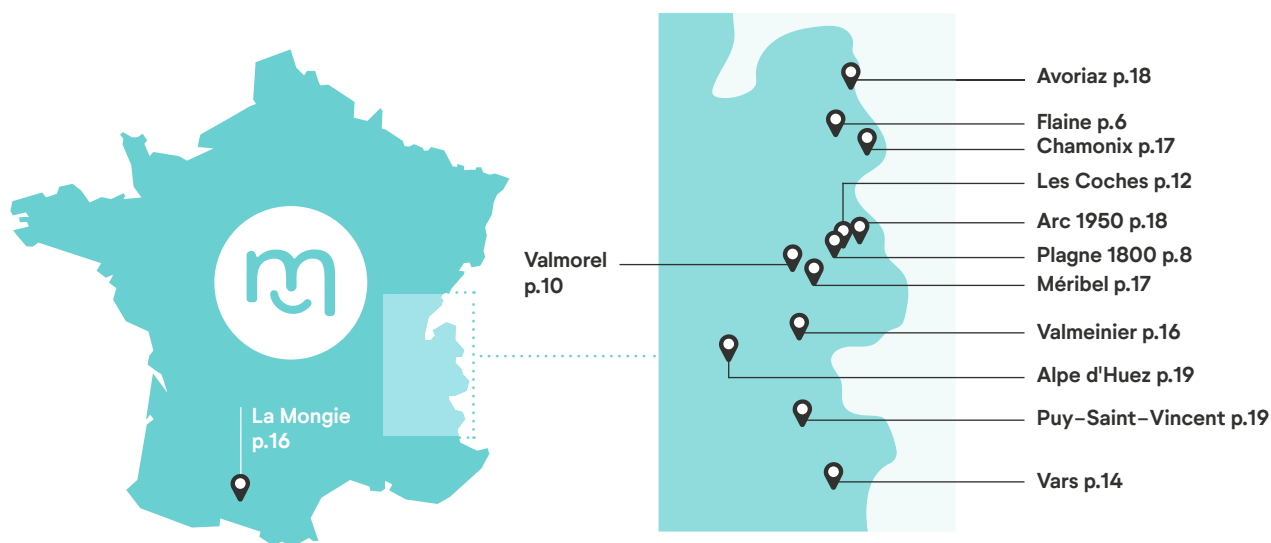


maeva.com

Locations de particuliers
et Campings

Bienvenue !

Chez maeva.com, notre spécialité, ce sont vos vacances. Et ces vacances, que vous attendez toute l'année, nous les voulons « TOUT SOURIRE ». Et oui ! En tant que Générateurs de Sourires, notre job, c'est de nous assurer que vous allez revenir de vacances avec la « banane ». C'est ainsi que nous imaginons vos vacances de demain avec les propriétaires d'appartements et les directeurs de campings. Aux quatre coins de la France, à la mer comme à la montagne, nous vous proposons des locations de vacances en campings, appartements et maisons de particuliers et résidences de vacances sélectionnés par des professionnels du tourisme.



maevacom



maeva.com



maevacom



Chez maeva, avec Co2cotte, notre spécialiste des vacances joyeuses et optimisées, nous imaginons chaque jour des expériences de vacances uniques où le sourire des vacanciers et des générations futures est notre boussole. C'est pourquoi nous travaillons sur l'impact environnemental des vacances que nous construisons pour vous. Sur maeva.com, vous pouvez : identifier les locations détentrices d'un label environnemental, celles qui mettent à disposition une borne de recharge électrique, réserver un trajet en train ou bien en co-voiturage pour venir... Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais chaque geste compte !

Souriez,

vos vacances commencent ici !



maeva.com

Locations de particuliers
et Campings



maeva Home, c'est notre offre d'appartements, de maisons, de villas ou de chalets de particuliers.

Derrière chaque porte d'un logement maeva Home, se cache une location de vacances contrôlée et gérée par nos équipes de Générateurs de Sourires. Sous le soleil méditerranéen du Lubéron, au bord des plages de l'Atlantique ou encore aux pieds des montagnes d'Avoriaz, ce sont près de 3 500 appartements, maisons, villas et chalets qui vous attendent !

Et parce que vacances bien méritées riment avec sérénité, nos Générateurs de Sourires professionnels ont tout prévu pour votre séjour :



Installées sur place, nos équipes sauront vous accueillir dans votre location, sélectionnée et contrôlée avant votre arrivée.



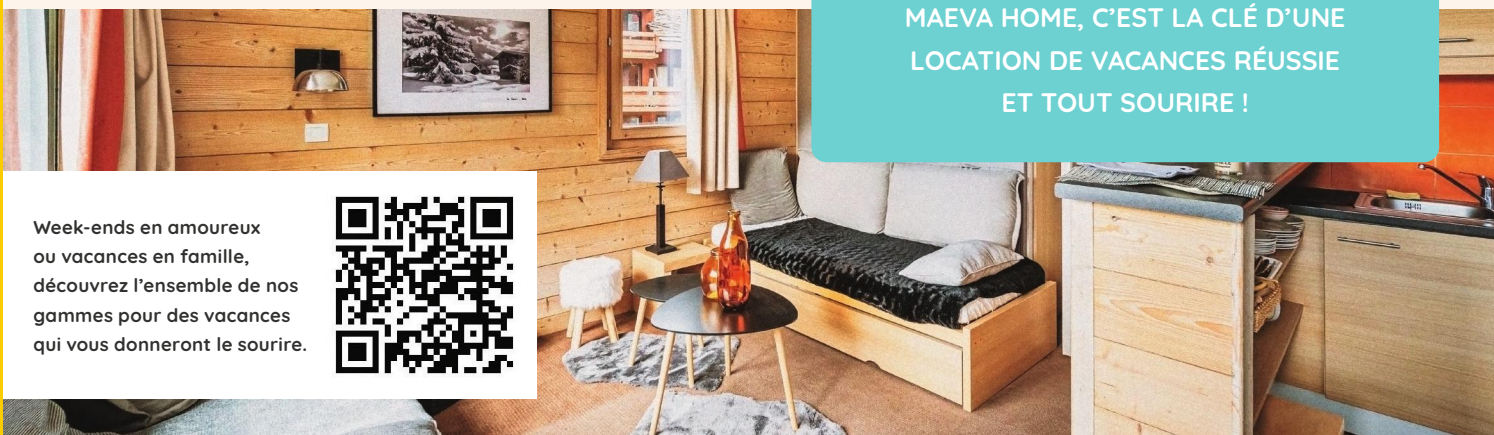
Elles auront à cœur de vous faciliter les vacances grâce aux nombreux services disponibles (ménage, linge, ...).



Et elles auront la joie de vous recevoir dans leur région en vous partageant les anecdotes et bons plans des alentours.

MAEVA HOME, C'EST LA CLÉ D'UNE LOCATION DE VACANCES RÉUSSIE ET TOUT SOURIRE !

Week-ends en amoureux ou vacances en famille, découvrez l'ensemble de nos gammes pour des vacances qui vous donneront le sourire.



Nos locations "pépites", dotées du label **"qualité et hospitalité"** super Home, vous réservent le meilleur de l'accueil pour vos vacances.



Un propriétaire SUPER engagé à vous recevoir chez lui, comme à la maison, dans sa location de vacances décorée avec soin.



Un concentré de convivialité pour des moments partagés.



Des services SUPER professionnels pour des vacances en toute tranquillité : lits faits à l'arrivée, linge de toilette à disposition, ménage de fin de séjour inclus...



Des Générateurs de Sourires SUPER disponibles pour vous recevoir en vacances et vous faire découvrir leur région et des anecdotes qui vous feront sourire.

DÉCOUVREZ MAEVA HOME EN VIDÉO !



MAEVA SUPER HOME, C'EST LE SOUCI DU DÉTAIL POUR DES VACANCES PERSONNALISÉES !





maeva Home

Le tout-en-un propriétaire !

+ de
3 500
propriétaires
nous font confiance !

Vous êtes propriétaire et souhaitez louer votre appartement ou maison de vacances ?

Nous nous occupons de tout pour vous : création et diffusion de votre annonce,
accueil et prestations de services pour vos vacanciers, remise des clés...

01 55 26 48 90 • mandat@maeva.com • proprietaire@maeva.com

DEVENEZ
PROPRIÉTAIRES
MAEVA HOME !



-10%* sur vos vacances en réservant
jusqu'à 90 jours avant le départ.**

-10%* supplémentaires
pour tout séjour de 14 nuits** !

* cumulable avec votre remise CSE.
** voir conditions pages 24.



Flaine

La station qui allie sports d'hiver et architecture !

Bienvenue à Flaine !

Station d'altitude du Grand Massif, Flaine séduit par son architecture singulière, sa vue exceptionnelle sur les sommets et la diversité de ses ambiances. Entre secteur animé, accès rapide aux pistes et environnement plus paisible, elle offre un cadre agréable pour un séjour à la montagne.

Le coup de de la station

Les Grandes Platières, pour leur panorama remarquable, et les nombreuses activités hors-ski qui rythment le séjour à Flaine.



Le Domaine
Station piétonne

- 1600 m — 2500 m d'altitude
- 64 pistes
- Station reliée au Grand Massif
- 24 remontées mécaniques
- 9 28 22 6



+ de 65

appartements et chalets
à Flaine à découvrir !

Notre coup de



Les Chalets de Flaine Hameau

Chalet de charme rénové avec sauna et terrasse vue montagne

5 pièces, 10 pers, 110m² Exclusive 50016813

À PARTIR DE

2 492 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

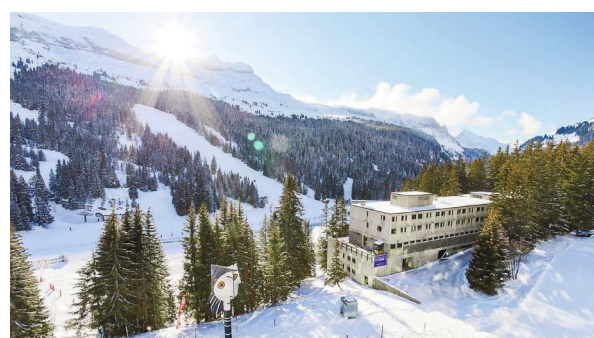
À PARTIR DE

5 285 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Endroit très familial avec beaucoup d'activités et top pour les randonnées.



Résidence Aldébaran

Appartement au pied des pistes avec balcons vue montagne

2 pièces, 6 pers, 43m² **Prestige** 50011917

À PARTIR DE

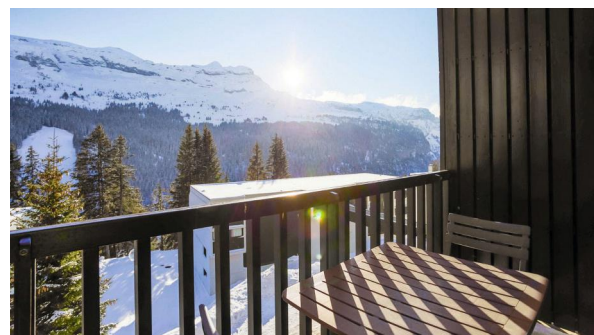
798 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1743 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Résidence Andromède

Appartement proche des pistes avec balcon vue montagne

Studio 4 pers, 25m² **Budget** 50011928

À PARTIR DE

427 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

924 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas





Plagne 1800

Une résidence ski au calme
en lisière de forêt !

Bienvenue à la Plagne 1800 !

Surnommée « le nid de La Plagne », Plagne 1800 séduit par son atmosphère paisible, son cachet montagnard et sa situation privilégiée au sein du domaine. Ancien village minier, elle offre un cadre agréable pour séjourner à la montagne tout en profitant facilement des pistes et de l'ensemble de La Plagne.

Le coup de ❤️ de la station

La piste de Bob des Jeux Olympiques de 1992 : Frissons garantis en famille en optant pour le Bob raft qui file à 80 km/heure. Pour les plus téméraires, testez le Bob racing pour une pointe à 120 km/heure !

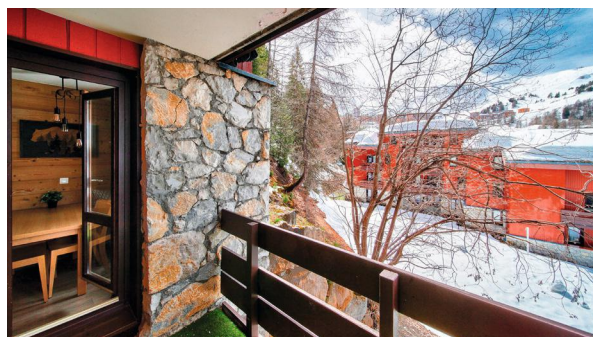


- 1800 m d'altitude
- 176,5 km de glisse
- 67,9 km de pistes de ski nordique
- 95 remontées mécaniques
- 9 ● 67 ● 33 ● 19 ●



+ de 40
appartements et chalets
à La Plagne à découvrir !

Notre coup de ❤️



Résidence Plagne Lauze

Joli studio cosy avec balcon en centre village

Studio 4 pers, 24m² **Prestige** 50016961

À PARTIR DE
753 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE
1 432 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27

Super séjour à La Plagne, très chouette station avec de nombreux chemins de randonnées pour les piétons.



Résidence Plagne Lauze

Appartement lumineux avec balcon
vue montagne en centre-village

Studio 4 pers, 26m² **Prestige** 50019069

À PARTIR DE

650 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 220 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Résidence Plagne Lauze

Appartement proche des pistes avec
terrasse et parking

2 pièces, 5 pers, 30m² **Sélection** 50014972

À PARTIR DE

744 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 421 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas





Valmorel

Notre station village pleine de charme savoyard !

Bienvenue à Valmorel !

Véritable station-village au charme savoyard, Valmorel séduit par sa rue piétonne, son ambiance conviviale et son accès au Grand Domaine. Entre forêts, alpages et sommets, elle offre un cadre agréable pour profiter de la montagne dans une atmosphère chaleureuse.

Le coup de de la station

Les panoramas du Grand Domaine et ses espaces freeride, pour alterner ski plaisir, grands espaces et belles sensations !



**Le Domaine
Station piétonne**

- 1250 m — 2550 m d'altitude
- 165 km de glisse
- 4 zones freeride et 1 snowpark
- 50 km de chemins balisés pour piétons et raquettes
- 48 remontées mécaniques
- 24  46  18  8 



+ de 60

appartements et chalets
à Valmorel à découvrir !

Notre coup de



Quartier Crève Cœur

**Appartement moderne skis aux pieds
avec terrasse couverte**

2 pièces, 6 pers, 38m²

Prestige

50007942

À PARTIR DE

738 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 693 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27

Valmorel est un village typique de montagne, un beau domaine skiable et des possibilités d'attractions complémentaires.



Quartier La Forêt

Appartement avec balcon vue montagne proche des pistes

2 pièces, 5 pers, 35m² **Sélection** 50023460

À PARTIR DE

787 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 833 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Quartier Crève Cœur

Studio charmant au pied des pistes avec vue montagne

Studio 4 pers, 20m² **Confort** 50020465

À PARTIR DE

499 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 072 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas





Les Coches

Une station village aux portes de Paradiski !

Bienvenue aux Coches !

Nichée au cœur de La Plagne, Les Coches séduit par son atmosphère conviviale, son esprit village et son cadre agréable pour des vacances à la montagne. À 1 450 m d'altitude, elle offre un bel équilibre entre ambiance familiale, commerces de proximité et départ rapide vers les pistes.

Le coup de de la station

Le coup de cœur de la station : Le Vanoise Express, atout emblématique des Coches, qui relie rapidement La Plagne aux Arcs et permet de profiter d'un immense terrain de jeu au cœur de Paradiski.



Le Domaine

- 1 450 m d'altitude
- Accès au domaine de La Plagne et à Paradiski
- 225 km de pistes sur La Plagne
- 425 km de pistes sur Paradiski
- 95 remontées mécaniques sur La Plagne
- 9 ● 67 ● 33 ● 19 ●



+ de 60

appartements et chalets
aux Coches à découvrir !

Notre coup de



La Marelle et Le Rami

Appartement moderne skis aux pieds
avec balcon vue montagne

2 pièces, 4 pers, 30m² Sélection 50023658

À PARTIR DE

793 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

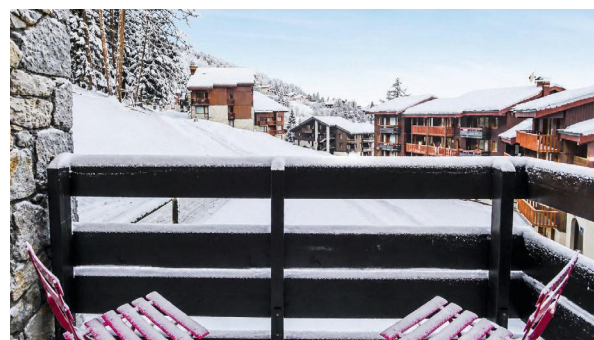
À PARTIR DE

1 389 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Station agréable, résidence bien située au pied des pistes.



Résidence Le Hameau du Sauget

Appartement joliment décoré à 200 m des pistes

2 pièces, 4 pers, 25m² Sélection 50002973

À PARTIR DE

530 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 157 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



La Marelle et Le Rami

Appartement skis aux pieds avec terrasse vue pistes

2 pièces, 5 pers, 33m² Sélection 50003664

À PARTIR DE

580 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 289 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas





Vars

La station des grands espaces et des sensations !

Bienvenue à Vars !

Au cœur des Hautes-Alpes, Vars séduit par son ensoleillement, ses grands espaces et son domaine relié de la Forêt Blanche. Station dynamique et conviviale, elle plaît autant aux amateurs de glisse qu'aux familles en quête d'un séjour rythmé, entre ski, balades, activités ludiques et panoramas sur le massif alpin.

Le coup de ♥ de la station

Le Vars Park, la mythique piste de Chabrières et la Luge du Caribou, pour varier les plaisirs entre sensations de glisse, espaces ludiques et moments à partager en famille.



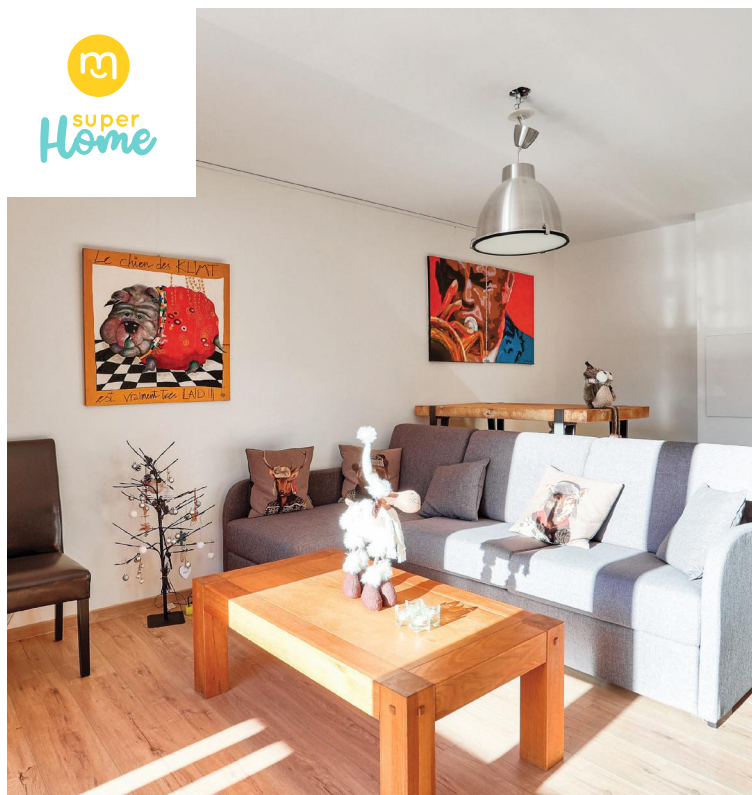
Le Domaine

- Jusqu'à 2 750 m d'altitude
- 185 km de pistes
- 1 100 m de dénivelé
- 4 snowparks
- 50 km de sentiers piétons
- 36 remontées mécaniques
- 15 ● 50 ● 35 ● 9 ●



+ de 30
appartements et chalets
à Vars à découvrir !

Notre coup de ♥



Résidence Le Chalet des Rennes

Appartement duplex avec balcon vue montagne et piscine

3 pièces, 8 pers, 75m² **Exclusive** 50021850

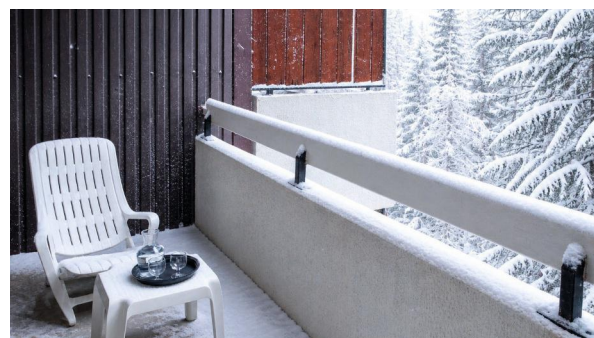
À PARTIR DE
1 275 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE
2 515 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 06/02/27

Le domaine est vaste avec des paysages variés. Beaucoup de forêts et autant d'étendues blanches.



Résidence L'Eyssina

Joli studio avec balcon proche centre et commerces

Studio 6 pers, 27m² **Sélection** 5000275-1

À PARTIR DE

579 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 322 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 06/02/27



Résidence L'Albane

Studio lumineux proche des pistes avec balcon vue montagne

2 pièces, 6 pers, 31m² **Sélection** 50007012

À PARTIR DE

731 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 483 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 06/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas



Nous vous proposons aussi



La Mongie



+ de 70 appartements et chalets à La Mongie à découvrir !



Résidence Le Montana

Studio au pied des pistes avec balcon
vue montagne

Studio 4 pers, 28m² **Confort** 50004992

À PARTIR DE
631€ / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE
1 207€ / 7 nuits

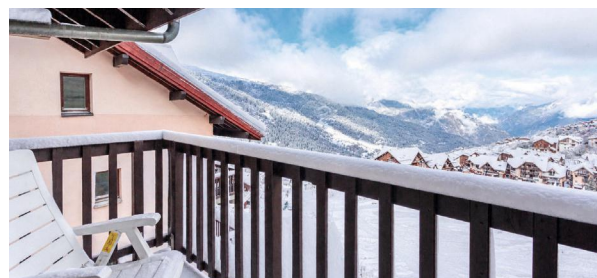
Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Valmeinier



+ de 25 appartements et chalets à Valmeinier à découvrir !



Le Thabor

Appartement lumineux avec balcon
et vue sur la station

3 pièces, 6 pers, 41m² **Prestige** 50015149

À PARTIR DE
851€ / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE
2 074€ / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas



Chamonix



+ de 20 appartements et chalets à Chamonix à découvrir !



Résidence l'Aiguille

Appartement en plein centre avec vue Mont Blanc

2 pièces, 5 pers, 28m² **Confort** 50007982

À PARTIR DE

518 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

981 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27

Méribel



+ de 35 appartements et chalets à Méribel à découvrir !



Résidence Les Fermes de Méribel

Appartement avec terrasse couverte au calme

2 pièces, 4 pers, 40m² **Sélection** 50003459

À PARTIR DE

1 203 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

2 439 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas



Nous vous proposons aussi



Arc 1950



+ de 60 appartements et chalets aux Arcs 1950 à découvrir !



Arc 1950 Le Village

Appartement à la décoration nord-américaine, skis aux pieds

2 pièces, 4 pers, 39m² **Sélection** 50008858

À PARTIR DE
1 391 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE
2 390 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Avoriaz



+ de 75 appartements et chalets à Avoriaz à découvrir !



Résidence Les Fontaines Blanches

Studio avec balcon vue village à proximité des pistes

Studio 4 pers, 25m² **Confort** 50009739

À PARTIR DE
597 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE
1 856 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas





Alpe d'Huez



+ de 45 appartements et chalets à l'Alpe d'Huez à découvrir !



Résidence Les Bergers

Studio avec balcon, accès direct aux pistes

Studio 4 pers, 25m²

Confort

50007924

À PARTIR DE

901€ / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 886€ / 7 nuits

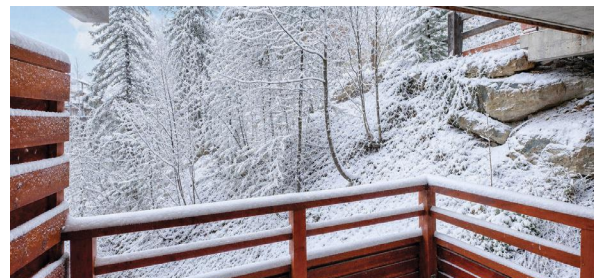
Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Puy-Saint-Vincent



+ de 5 appartements et chalets à Puy-Saint-Vincent à découvrir !



Résidence Le Hameau des Ecrins

Appartement au pied des pistes avec balcon vue montagne

2 pièces, 4 pers, 32m²

Confort

50012405

À PARTIR DE

694€ / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

1 194€ / 7 nuits

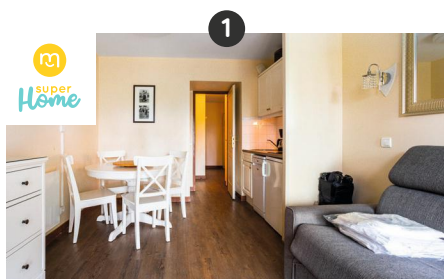
Vacances scolaires
Départ le 27/02/27



Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule
Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas



Tour de France de vos futures vacances à la mer maeva Home cet hiver !



La Résidence du Golf

Appartement confortable avec vue dégagée sur un parc arboré

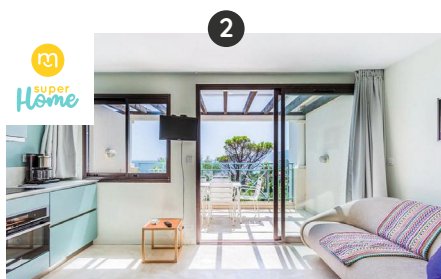
2 pièces, 4 pers, 28m²

Sélection 50012381

À PARTIR DE

434 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27



Résidence Cannes Villa Francia

Appartement design avec vue mer

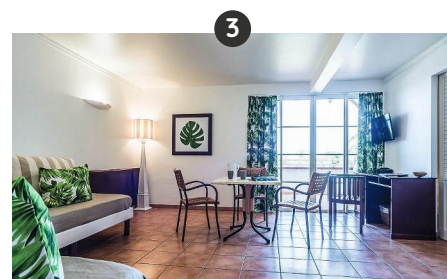
2 pièces, 3 pers, 39m²

Prestige 50004257

À PARTIR DE

532 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27



Résidence Sainte-Luce

Appartement avec balcon vue mer dans un village tropical

3 pièces, 6 pers, 44m²

Sélection 50015932

À PARTIR DE

2 030 € / 7 nuits

Hors vacances scolaires
Départ le 02/01/27

À PARTIR DE

2 205 € / 7 nuits

Vacances scolaires
Départ le 27/02/27

Et si vous pensiez déjà à vos vacances d'été en camping ?



Animations pour toute la famille et parcs aquatiques avec toboggans géants ?



Campings
maeva
Club

Des vacances vitaminées pour toute la famille !



Campings
maeva
Escapades

Des campings points de départ pour découvrir nos belles régions !

Dégustation des produits du terroir et balades en famille dans les environs ?



Écrins de verdure et logements à l'empreinte optimisée ?



Campings
maeva
Respire

Prenez des vacances 100% nature, en toute harmonie !

Découvrez plus de 65 campings dans les plus belles destinations en France.

Jusqu'à
-30% **

sur vos vacances d'été 2027 !

* voir conditions pages 24.

** Incluant remise partenaire voir rabat.

Parcel.

Tiny House

Nouveauté

Découvrez notre nouvelle gamme d'hébergements : des Tiny Houses nichées en pleine nature !

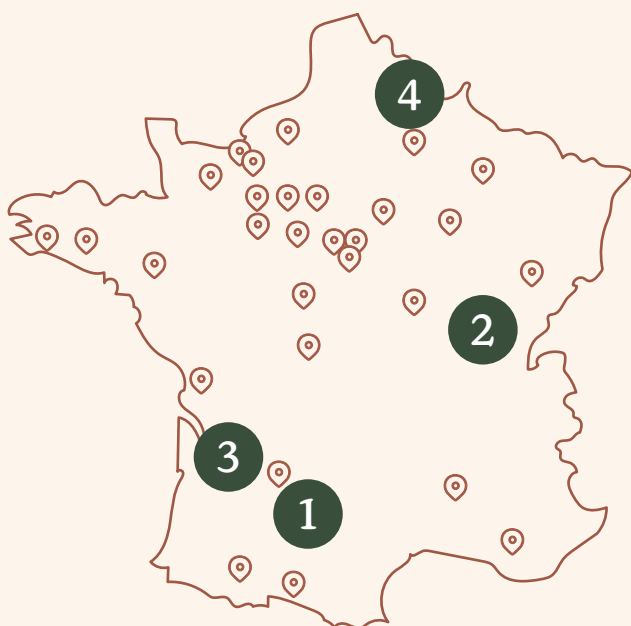
Notre mission

Œuvrer pour un tourisme déconnecté et engagé dans une démarche environnementale au coeur des campagnes françaises. Né de la volonté d'offrir un moment de déconnexion en Tiny House pour se recentrer sur les bonnes choses de la vie. Parcel a vu le jour avec la conviction que la simplicité rend bien plus heureux.

Un partenariat unique avec des agriculteurs

Nos Tiny Houses nichées au coeur de la nature, prennent leurs quartiers au coeur d'exploitations agricoles où elles contribuent directement au revenu des hôtes. Vignerons, maraîchers ou éleveurs laitiers, nos partenaires partagent avec les voyageurs leur passion et leurs savoir-faire. À chaque nuitée, l'agriculteur perçoit une commission lui permettant de développer un revenu complémentaire à son activité.

Découvrez près de 50
Tiny Houses en France !



1



Fonneuve Les Crins

Montauban

À seulement 45 minutes de Toulouse, cette Tiny House est une véritable invitation à ralentir. Profitez d'un bain nordique en plein air et d'un sauna, pour lâcher prise et profitez d'un moment hors du temps. Entouré par les chevaux, profitez d'une vue apaisante sur la nature.

 2 adultes, 2 enfants
1 bébé

 chiens non acceptés

 à 45 min de Toulouse

 perdu sur le domaine

À PARTIR DE **278 €** pour 2 nuits

2



Romann

Lessard-en-Bresse

À 1h30 de Lyon au cœur de la Bresse bourguignonne, la campagne s'étend à perte de vue entre prairies paisibles, sentiers discrets et chevaux en liberté. Chez Parcel Romann, on prend le temps de vivre autrement : observer les animaux, respirer l'air frais, écouter le silence. À quelques minutes des vignes de la Côte Chalonnaise et aux portes du Jura, cette parenthèse vous invite à déconnecter, tout simplement.

 2 adultes, 2 enfants
1 bébé

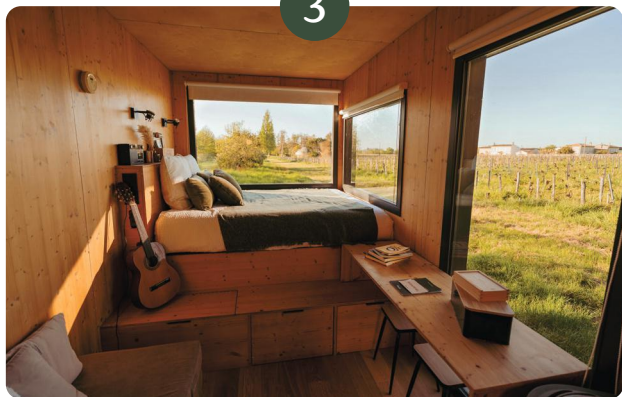
 chiens acceptés

 à 1h30 de Lyon

 perdu sur le domaine

À PARTIR DE **278 €** pour 2 nuits

3



Château Champion

Saint-Émilion

Promenez-vous dans les vignes d'un des plus iconiques vignobles du monde, à seulement 40 minutes de Bordeaux. C'est en contrebas de vignes ancestrales que vous pourrez dormir dans une jolie Tiny House isolée sur le vignoble. Ici, vivez au fil des vignes et découvrez la douceur de vivre dans la belle région de Saint-Émilion.

 2 adultes, 2 enfants
1 bébé

 chiens non acceptés

 à 40 min de Bordeaux

 au coeur du vignoble

À PARTIR DE **278 €** pour 2 nuits

4



Richecourt

Mesbrecourt-Richecourt

Optez pour un séjour au vert dans le sublime parc d'un château historique à seulement 1h30 de Lille et 2h de Paris. C'est au coeur d'un îlot de nature où cohabitent 180 variétés d'arbres, bois, étangs, rivières, pâtures, jardin clos de murs et vergers qu'est niché le domaine. Vivez dans cette mosaïque de milieux naturels, un séjour ressourçant loin du bruit des villes.

 2 adultes, 2 enfants
1 bébé par Tiny (2 Tiny)

 chiens acceptés

 à 2h de Paris
et 1h30 de Lille

 perdu sur l'exploitation

À PARTIR DE **278 €** pour 2 nuits



Conditions particulières de vente :

Conditions particulières de vente :

Offre premières minutes maeva Home : jusqu'à -19 % (incluant la remise partenaire) de remise pour la réservation d'une location labellisée "maeva Home", jusqu'à 90 jours avant la date de départ pour un séjour de 3 nuits minimum pour un séjour effectué entre le 14/11/2026 au 02/05/2027.

Offre « long séjour maeva Home » : cumulable avec l'offre « Premières minutes », jusqu'à -10 % de remise supplémentaire pour une réservation de 14 nuits minimum, réservation à effectuer avant le jour d'arrivée, pour un séjour effectué entre le 14/11/2026 au 02/05/2027.

Offre Premières minutes maeva Campings : Jusqu'à -30 % (incluant la remise partenaire) de remise pour une réservation d'un camping labellisé « maeva Club, maeva Escapades, maeva Respire » avant le 28/02/2027 pour un séjour 7 nuits minimum. Conditions et détails sur maeva.com

Tarifs susceptibles de modifications et sous réserve de disponibilité, jusqu'à épuisement du stock alloué à cet effet. Les prix présentés sont en TTC, valables sur l'hébergement seul (hors frais de dossier, taxe de séjour, prestations annexes et frais d'acheminement). Offre non rétroactive.

Conditions générales de vente :

A quoi servent les conditions générales de vente (ci-après dénommées « CGV ») ? A vous protéger et vous informer avant que vous ne réserviez chez nous. Elles permettent de définir les droits et responsabilités de chacun.

La France du Nord au Sud est une société de droit français, appartenant au Groupe Pierre & Vacances Center Parcs. Les marques Maeva.com, Maeva Home, Vacancessoleil, lafrancedunordausud, leskidunordausud, et lespagedunordausud sont des marques de la société La France du Nord au Sud. C'est pourquoi, dans les présentes CGV, nous mentionnons ces marques comme entités auprès desquelles vous réservez votre séjour. L'utilisation des sites et l'achat des prestations de voyage à forfait ou d'hébergement implique l'entière adhésion du client aux présentes conditions de vente et leur acceptation dans l'intégralité de leurs dispositions.

Nos conditions générales de vente sont conformes aux dispositions de l'article R.211-12 du Code du tourisme. Afin de respecter les dispositions légales, nous reproduisons les articles R.211-3 à R.211-11 dudit Code.

(marques maeva.com – Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section

Art. R.211-3-1 – L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Art. R.211-4 – Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

- Les caractéristiques principales des services de voyage :
- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
- c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
- d) Les repas fournis ;
- e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
- f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
- g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
- h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;
- 2) La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;
- 3) Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
- 4) Les modalités de paiement, y compris le montant ou le

pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5) Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6) Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7) Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8) Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2 du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Art. R.211-5 – Les informations mentionnées aux 1, 3, 4, 5 et 7 de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Art. R.211-6 – Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

- Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;
- Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;
- Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;
- Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;
- Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;
- Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;
- Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;
- Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11. En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2 du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1 à 8.
- Art. R.211-7** – Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.
- Art. R.211-8** – Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.
- Art. R.211-9** – Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur

ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1 de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

- Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
- Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
- Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
- S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Art. R.211-10 – L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat. Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Art. R.211-11 – L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment : 1) A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ; 2) A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage. L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

Conditions particulières de vente

Les Conditions Particulières de vente précisent les CGV en explicitant clairement les informations contractuelles : tarifs, conditions d'annulation. Elles sont valables pour toute demande et toute réservation à partir du 01 octobre 2025. Les conditions antérieures ne seront plus acceptées à partir de cette date.

ARTICLE 1 – RÉSERVATION / PAIEMENT

1.1 – Conditions d'inscription et de réservation

Toute réservation implique, outre l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, un versement incluant : Les frais de service pour toute réservation auprès de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagedunordausud), sont variables en fonction du montant de votre séjour pour une réservation effectuée directement en ligne ou par téléphone par carte bancaire. Ces frais varient entre 10€ et 50€ en fonction du montant de votre séjour et participent au fonctionnement de notre plate-forme et nous permettent d'offrir des services comme un service dédié par téléphone disponible 6 jours sur 7.

Pour tout paiement par courrier (chèques bancaires, chèques vacances ANCV, chèques cadeaux), les frais de service sont majorés de dix-huit (18) € ; ces frais supplémentaires couvrent les coûts de gestion et d'envoi liés au traitement des paiements par courrier. Dans le cadre des partenariats en mode mixte ou centralisé, seuls les chèques bancaires sont acceptés et ne donnent lieu à aucune facturation de frais supplémentaires.

A plus de 30 jours avant départ nous vous demandons de verser un acompte correspondant à :

- 30 % du prix global de votre location et des éventuelles prestations complémentaires intégrées ou non et notamment restauration, clubs enfants, stages sportifs,...
- 100 % du prix global des éventuelles prestations de transports (vois, transfert, location de voiture, transports ferroviaires), des frais de service et des primes d'assurance si vous souhaitez les souscrire. Si vous partez dans les 30 jours suivant votre réservation nous vous demandons 100 % du prix du séjour (sauf dans le cas du paiement en 4x, voir ci-après).

Toute réservation implique la communication d'une adresse électronique valide. A défaut, nous ne pourrions traiter votre demande.

Le devis ne constitue pas une réservation, ou une option sur une date ou un prix donné. Seul le règlement permet de réserver un logement.

Les partenariats en mode mixte ou centralisé ne sont pas soumis à la règle du versement d'un acompte de 30 % trente jours avant le départ. Le règlement intégral doit être effectué le mois suivant le séjour, par chèque bancaire ou virement.

1.2 – Paiement du solde

Quel que soit le mode de paiement que vous avez choisi vous disposez lors de l'inscription de la possibilité de régler soit (i) l'intégralité du coût du séjour, options comprises, (ii) soit uniquement, dans un premier temps, un acompte de 30 % du montant total du séjour majoré des frais de service et de la garantie annulation éventuellement souscrite étant entendu que l'intégralité du prix de votre location et des éventuelles prestations complémentaires est exigible (sauf en cas de paiement

en plusieurs fois) :

– au plus tard trente (30) jours avant le début de votre séjour pour une réservation,
ou immédiatement lors de la souscription pour toute réservation de dernière minute intervenant moins de trente (30) jours avant le début du séjour, dans le cadre d'offres spécifiques.

Le paiement complet du prix ainsi que la transmission d'informations nécessaires à l'exécution de la réservation conditionnent l'envoi par mail par **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) du document de voyage (comportant votre contrat de location ou bon de séjour, description du site) Votre engagement devient donc définitif dès le 30^e jour précédant votre séjour. L'engagement de **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) devient définitif après l'envoi d'une confirmation de réservation. Si vous n'avez pas réglé le solde dans les délais impartis et n'avez pas usé de votre faculté de dédit, **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) se réserve la possibilité d'annuler la vente dès le 30^e jour précédant votre séjour en fonction de votre réservation, sans qu'il ne soit nécessaire que **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) n'effectue de relance auprès du client, et d'appliquer en conséquence les conditions de l'annulation prévues à cet effet et définies ci-après.

1.3 – Modes de paiement

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R. 211-9

Pour toute réservation au centre d'appel :

Jusqu'au 30^e jour précédant votre séjour, vous pouvez régler votre séjour par carte bancaire, chèque, virement, bons ou chèques-cadeau – à moins de trente (30) jours précédant votre séjour, vous devez effectuer le règlement de 100 % du montant de votre séjour uniquement par carte bancaire ou par bons ou chèques cadeau dans les conditions ci-dessous. Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

Pour toute réservation par Internet :

Dans le cadre des partenariats en mode mixte ou centralisé, seuls les virements et les chèques bancaires sont acceptés et ne donnent lieu à aucune facturation de frais supplémentaires.

– carte bancaire*

Paiement en deux (2) fois :

– Disponible pour toute réservation réalisée plus de 30 jours avant la date de début du séjour : un premier versement de 30 % du prix total à la réservation, et le solde de 70 % à 30 jours du départ.

Paiement en trois (3) fois :

– Disponible pour toute réservation réalisée plus de 90 jours avant la date de début du séjour : un premier versement de 30 % du prix total à la réservation, un second versement de 35 % un mois après la réservation (M+1) et le solde de 35 % deux mois après la réservation (M+2).

Si vous partez dans les 30 jours suivant votre réservation, nous vous demanderons 100 % du prix du séjour (sauf dans le cas du paiement en 4x).

Attention :

Règlement par cartes bancaires (*) sur votre compte personnel sur notre site <https://ce.maeva.com/fr-fr/moncompte.php>

Les paiements sont à envoyer à l'adresse suivante : **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), 11 rue de Cambrai, L'Artois, Espace Pont de Flandre, 75019 Paris.

Cartes bancaires acceptées : Visa, Eurocard / Mastercard, American Express, Carte Bleue

Paiement en 4X par carte bancaire avec notre partenaire Floa.

Notre partenaire financier Floa, propose des solutions de paiement pour vos achats de biens et/ou de services en 4 échéances par carte bancaire. Ces solutions de paiement sont réservées aux particuliers (personnes physiques majeures) résidents en France, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard possédant une date de validité correspondant à la durée du remboursement. Floa SA, RCS Bordeaux 434 130 423, dont le siège social se situe Immeuble G7 – 71 Rue Lucien Faure à Bordeaux (33300) soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro n° 07 028 160. Floa se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement ; vous disposez du délai légal de rétractation.

Nous attirons votre attention sur le fait que si vous demandez à payer votre commande de biens et/ou de service au moyen de ces solutions de paiement, vos données personnelles seront transmises à Floa à des fins d'étude de votre demande de financement, de gestion de votre contrat de crédit et le cas échéant, de recouvrement.

Chèques acceptés : bancaires, vacances, cadeaux

Pour tout paiement par un moyen autre que la carte bancaire, des frais de gestion d'un montant de dix-huit (18€) sont appliqués. **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) accepte les paiements par chèques vacances. L'envoi des chèques vacances doit obligatoirement être réalisé par courrier recommandé avec accusé de réception et doit comporter le talon.

LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) se dégage toute responsabilité en cas d'envoi de chèques

vacances par courrier simple.

Les chèques vacances sont traités dès réception. Si vous avez avancé le montant de votre séjour par chèque, carte bancaire ou virement et désirez en définitive le régler au moyen de chèques vacances, vous pouvez nous envoyer vos chèques vacances et vous serez remboursé de la contrepartie correspondante dans un délai maximum de deux (2) mois après leur réception.

(**) Coordonnées virement bancaire : code IBAN : FR76 1820 6000 4360 2460 0336 043/ code BIC : AGRIFRPP882. (****) Bons / chèques cadeau partenaires agréés (sous conditions à valider avec le vendeur) – garantie : Toute réservation par bons ou chèques-cadeau à moins de 30 jours précédant votre séjour doit être garantie par un numéro de carte bancaire valide à la date du début de votre séjour et un versement de minimum de 30 % du montant total de votre location. Seul le solde de la réservation pourra être réglé par bons / chèques cadeaux qui devront être adressés par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) dans les 5 jours de votre réservation. Nous vous précisons que nous ne procédons pas au remboursement du trop-perçu pour un paiement par bons ou chèques-cadeau partenaires agréés. En cas d'annulation d'un séjour réglé par ce moyen, nous nous réservons la possibilité d'appliquer des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 10 % du montant total de la réservation avec un minimum de 10€. Ces frais correspondent aux frais de traitement que nous avons avec les prestataires de chèques cadeau.

Nos factures sont à régler au plus tard 30 jours avant la date du départ ou en conformité avec les conditions de votre contrat particulier. En cas de retard de paiement, le Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud pourra suspendre toute prestation ou toute réservation en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance de la facture entraînera l'application de pénalités, d'un montant égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en cours au jour de la mise en demeure préalable. Les pénalités seront exigibles sur simple demande du Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud. En aucun cas, les paiements ne pourront être suspendus, ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud. Lorsqu'après le départ, le séjour est modifié sur des éléments essentiels, le client peut demander le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées. Le client ne peut modifier le déroulement de son séjour. Dans le cas où le séjour est annulé pour des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur, le client ne peut prétendre à une quelconque indemnité.

Paiement avec une subvention : Dans le cadre d'un paiement réalisé en tout ou partie à l'aide d'une subvention concédée par votre Comité d'Entreprise, la subvention ne fera en aucun cas l'objet d'un quelconque remboursement, notamment en cas d'annulation d'un séjour.

Retard de paiement : En cas de non-respect des délais de paiement susmentionnés, des intérêts de retard pourront être appliqués par **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud). Les intérêts de retard seront dus dès le lendemain de la date d'échéance de la facture au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité de la facture, appliqué au montant total TTC restant dû de ladite facture.

Délais de paiement : Des délais de paiement pourront vous être octroyés sans frais ou bien avec frais avec notre partenaire établissement bancaire, sous certaines conditions, plus d'informations sur le site www.maeva.com.

1.4 – Votre document de voyage

Sous réserve de l'acquisition du solde de votre séjour, vous recevrez votre document de voyage dans les 24 heures suivant le règlement total du séjour avant le début de votre séjour, soit par courrier électronique vous renvoyant sur un lien dédié à votre compte personnel. Votre document de voyage qui contient tous les renseignements pratiques pour vous aider à vous organiser et le contrat de location ou le bon de séjour de votre hébergement et ses prestations réservées.

ARTICLE 2 – PRIX

2.1 – Prix

Les prix des prestations sont établis en fonction des données économiques en vigueur à la date de leur fixation. Une modification des taxes applicables peut nous amener à modifier le prix des dites prestations. Ils sont flexibles et variables en application de différents critères personnalisables tels que la date de réservation, la date de début de séjour, la durée du séjour, la typologie de l'hébergement, l'ajout de prestations annexes.

2.2 – Hébergement

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la sous-location du logement, charges comprises (eau, électricité, chauffage), à l'exception de la taxe de séjour, des prestations annexes et des primes d'assurances facultatives, et des frais de service, payables à la réservation quand ils sont dus. Nous vous rappelons qu'un logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes. Il est rappelé qu'un enfant en bas âge est considéré comme un occupant à part entière. Nos balcons, loggias, terrasses et rez-de-jardin ne sont pas tous équipés de sièges et de tables.

Attention : En cas de non-respect de la capacité maximale de l'hébergement, le fournisseur sera en droit de refuser catégoriquement l'accès au logement et aucun remboursement ne sera envisageable.

2.3 – Prestations Optionnelles

Nos tarifs hébergement ne comprennent pas les prestations optionnelles supplémentaires proposées en catalogue, sur notre site Internet ou sur place.

Dans l'éventualité d'une prestation de voyage liée, nous vous

informons que :

- 1) les droits applicables aux forfaits touristiques ne s'appliquent pas ;
- 2) le prestataire sera responsable de la bonne exécution contractuelle du service ;
- 3) vous bénéficiez d'une protection en cas d'insolvabilité.

2.4 – Réduction

Les réductions mentionnées sur nos supports de vente ne sont applicables que sur la partie hébergement ; sont donc exclues toutes autres prestations (restauration, sports et loisirs...). Ces offres sont soumises à des conditions particulières, communiquées avec l'offre.

ARTICLE 3 – TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte des municipalités, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter selon les cas soit sur place soit lors de votre réservation.

ARTICLE 4 – MODIFICATION / ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

4.1 – Modification du séjour

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible vos demandes de modification, de date ou lieu de séjour ou de typologie ou de prestations optionnelles dans la limite des disponibilités. Vous pouvez modifier un séjour (dans la limite des places disponibles) ou le céder moyennant des frais. Vous devez nous informer de votre demande de modification à **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) par mail à l'adresse suivante : modification@unordausud.fr ou directement dans votre compte personnel, rubrique « modifier son séjour ». Nous attirons votre attention sur le fait que ce type de modification est générateur pour **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) de coûts variables en fonction de la date à laquelle vous formulez votre demande et en fonction du type de modification. Ainsi les frais pourront aller de minimum 40€ à 100 % de votre séjour.

4.2 – Annulation de dossier

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

En cas d'annulation, il vous suffit de nous faire parvenir votre demande depuis le formulaire de contact de votre compte voyageur, menu "Mes réservations puis "Mes séjours à venir", puis sur le bouton "Annuler", la date de réception de ce mail déterminant la date d'annulation.

Dans le cadre des partenariats en mode mixte ou centralisé, pour annuler une réservation, veuillez contacter le service réservation par mail au annulation@maeva.com Veuillez indiquer le numéro de dossier et la date du début de séjour dans l'objet du mail

Quelle que soit la date à laquelle l'annulation intervient, les frais de service restent acquis au Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud et ne sont pas remboursés. L'annulation du fait du client emporte les conséquences financières suivantes :

Le montant total des assurances est payable à la réservation et non remboursable.

Tout séjour commencé est considéré comme intégralement consommé par vous et ne donnera lieu à aucun remboursement ni avoir. Au cas où vous ne vous présentiez pas sur son lieu de séjour, **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) retiendra l'intégralité du montant total de votre séjour, y compris les options.

Nous attirons votre attention sur le fait que les activités liées à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation de quatorze (14) jours applicables à la vente à distance.

L'annulation de votre fait emporte les conséquences financières suivantes :

4.2.1 – Pour toute réservation :

Sélection de produits estampillés « Annulation gratuite jusqu'à 30, 45 ou 60 jours »

Cas des offres flexibles annulables jusqu'à 30, 45 ou 60 jours avant votre arrivée

• **Annulation avant le 30^e jour, 45^e jour ou 60^e jour avant le départ** selon la mention indiquée sur l'hébergement : le montant du remboursement correspondra à la somme déjà réglée. Les montants versés dans le cadre du règlement du séjour seront remboursés déduction faite des frais de service et des assurances souscrites. Offre non rétroactive.

• Annulation entre :

- o **Le 29^e jour et votre date d'arrivée** (dans le cas d'un produit annulable gratuitement jusqu'à 30 jours avant votre arrivée)
- o **Le 44^e jour et votre date d'arrivée** (dans le cas d'un produit annulable gratuitement jusqu'à 45 jours avant votre arrivée)
- o **Le 59^e jour et votre date d'arrivée** (dans le cas d'un produit annulable gratuitement jusqu'à 60 jours avant votre arrivée)
- o 100 % du montant total du séjour seront dus et payables immédiatement ;

4.3 – Séjour non annulable / non remboursable

Certaines de nos offres de séjours sont estampillées « Non annulable, non remboursable ». Pour ces séjours ou prestations, les conditions suivantes remplacent les conditions d'annulation et de modification prévues aux articles 4.1 Modification du séjour et 4.2 Annulation de séjour.

Compte tenu du tarif préférentiel consenti, la souscription à l'offre / aux prestations et/ou les séjours réservés ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni modifiables. Aucune demande de modification ou d'annulation ne sera prise en compte. Quelle que soit la date à laquelle la réservation est annulée, nous retenons une indemnité égale à 100 % du montant total

du dossier. La non-consommation de prestations optionnelles éventuellement réservées et facturées ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Non présentation sur le lieu du séjour : Si vous ne vous présentez pas sur le lieu de votre séjour le jour prévu de l'arrivée, sans en avoir préalablement informé la résidence ou le Service Relation Client nous retenons une indemnité égale à 100 % du montant total du séjour. De plus, nous ne pourrions vous garantir la disponibilité de votre hébergement et de surcroît l'exécution de votre séjour aux conditions convenues lors de votre réservation.

4.4 – Annulation et modification d'option

En cas d'annulation d'une prestation optionnelle parmi le matériel de glisse, les forfaits remontés mécaniques ou les paniers repas, l'annulation doit nous être notifiée impérativement par téléphone et par email au plus tard 7 jours avant le départ pour pouvoir bénéficier d'un remboursement. Pour les cours de ski, l'annulation doit être notifiée jusqu'à 14 jours avant le départ.

Aucun justificatif ne sera demandé.

4.5 – Non-présentation sur le lieu du séjour

Si vous ne vous présentez pas sur le lieu de votre séjour, nous retenons les frais de service initialement versés le cas échéant et le montant des primes d'assurance éventuellement souscrites auxquels s'ajouteront les indemnités suivantes :

4.5.1 – Séjour en Résidence et en hôtel

100 % du montant total du séjour (hébergement et prestations).

4.5.2 – Prestations optionnelles

La non-consommation sur le lieu de votre séjour de prestations optionnelles réservées et facturées ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Nous vous conseillons de souscrire l'une des formules d'assurance contractée auprès de notre assureur (voir Article 18 – Assurances). La prime d'assurance doit être payée intégralement lors de la réservation et n'est jamais remboursée.

ARTICLE 5 – MODIFICATION OU ANNULATION DU FAIT DE LA FRANCE DU NORD AU SUD (MARQUES MAEVA.COM / LAFRANCEDUNORDAUSUD / LESKIDUNORDAUSUD / LESPAGNEDUNORDAUSUD)
LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) adresse un mail de confirmation de réservation si vous avez réservé en ligne.

Si les circonstances obligent et seulement en cas de survenance d'événements de force majeure ou du fait d'un tiers, indépendants de sa volonté, LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), pourrait être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement ses programmes (fermeture totale ou partielle d'une résidence, d'un équipement commun de type piscine, restaurant).

Dans ce cas, LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) vous informera de la modification opérée sur le séjour, qui pourra accepter ou refuser de conserver le séjour modifié. En cas de non-acceptation de votre séjour modifié, LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) vous remboursera l'intégralité des sommes versées. Vous devrez faire connaître votre décision dans les meilleurs délais.

Les produits proposés sont disponibles en petite quantité et sont gérés en temps réel. Nous portons l'attention du client sur le fait que le produit présenté à un certain prix peut devenir indisponible si plusieurs utilisateurs connectés au même moment sur Internet sont intéressés par le même produit. Le premier utilisateur à effectuer une réservation sera prioritaire. Si une réservation ne peut pas être honorée par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) pour cause de non-disponibilité du produit, le client en sera informé par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) par e-mail, et toute somme versée par le client pour effectuer la réservation lui sera immédiatement retournée.

ARTICLE 6 – ARRIVÉE ET DÉPART

La carte de crédit utilisée à la réservation ainsi que des papiers d'identités valides devront être présentés à l'arrivée. A défaut, l'accès à votre hébergement pourra vous être refusé par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud). LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) attire votre attention sur le fait qu'à défaut de paiement complet de prix en dépit des relances, nous ne pourrions procéder à la remise des clés si vous vous présentez sur le lieu de votre séjour. Pour tous type de séjour, l'heure de la remise et de la restitution des clés sont indiquées dans le document de voyage. Dans le cas d'une restitution des clés au-delà de l'heure indiquée aux documents de voyage, le jour de votre départ (le samedi dans la majorité des cas), une nuitée complémentaire vous sera facturée. Il pourra vous être demandé de remplir une fiche de police lors de votre arrivée, en application de la réglementation en vigueur dans certains pays.

ARTICLE 7 – DÉPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie, dont le montant peut varier, peut vous être demandé à votre arrivée. Le montant est précisé dans chaque fiche produit ou sur les documents de voyage.

Label Maeva Particuliers : un dépôt de garantie dont le montant sera déterminé en fonction de la typologie de l'hébergement peut vous être demandé sous forme d'autorisation de paiement sur votre carte bancaire. Cette autorisation sera valable jusqu'à huit (8) jours suivant la date de fin de votre séjour.

Le dépôt de garantie vous sera restitué déduction faite notamment des indemnités retenues pour les éventuels dégâts occasionnés

(à savoir toutes dégradations et/ou troubles de quelque nature que ce soit tant dans les parties privatives que dans les parties communes de l'immeuble), prestations impayées dont celles optionnelles consommées sur place (téléphone, parking...) et perte des clés de l'hébergement remises lors de votre arrivée. Renseignements disponibles directement auprès de chaque résidence ou sur le site internet

ARTICLE 8 – MINEURS

Nous attirons votre attention sur le fait que nos hébergements ne dépendent pas d'un Centre de Vacances et de Loisirs au sens du décret n2002-883 en date du 3 mai 2002, et ne sont pas adaptées à assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs administrateurs légaux. LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) réserve le droit de refuser l'accès à l'hébergement, qui aurait été réservé en méconnaissance de cette prescription au profit de mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs administrateurs légaux se présentant à l'accueil de l'hébergement, et de procéder à l'annulation immédiate du séjour. Dans les mêmes conditions, LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) pourra procéder à tout moment avant le début du séjour, à l'annulation de la réservation, s'il découvre que l'hébergement est destiné à accueillir des mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs administrateurs légaux. Les parents ou tuteurs légaux de mineurs sont responsables de tous faits ou accidents dont le mineur serait l'auteur. Ils devront établir une autorisation parentale manuscrite pour chacun des mineurs concernés.

ARTICLE 9 – ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, hormis les chiens de catégorie 1 et 2 définis comme dangereux, sur présentation d'un certificat antirabique, et d'une attestation d'aptitude pour la détention dans le cas des chiens catégorisés. L'autorisation est effective dans une majorité de nos hébergements, en tenant compte des forfaits disponibles auprès de chaque hébergement ou sur le site internet et payables sur place. Les animaux domestiques sont autorisés, tenus en laisse, dans les parties communes, mais sont interdits aux abords des piscines. Nos partenaires peuvent ne pas accepter les animaux ou pratiquer leurs propres tarifs. Renseignements disponibles directement auprès de chaque hébergement.

ARTICLE 10 – INTERRUPTION DE SÉJOUR / INTERRUPTION D'ACTIVITÉ SPORTIVE OU DE LOISIRS

Un départ prématuré ou une interruption d'activité sportive ou de loisir réservé auprès de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de ce dernier. Toutefois, si vous avez souscrit au contrat d'assurance proposé par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), vous pourrez, selon la cause du départ ou de l'interruption d'activité dûment justifiée et rentrant dans le respect des conditions du contrat, bénéficier d'un remboursement au prorata temporis, à compter du jour de votre départ ou du jour de l'interruption de l'activité. Concernant l'interruption de séjour, vous ne pourrez bénéficier du remboursement au prorata du séjour qu'à condition d'avoir totalement libéré l'appartement ou la chambre.

ARTICLE 11 – APRÈS-VENTE

Vous devrez signaler toute doléance au cours du séjour par écrit à l'accueil de l'hébergement et ce, dans les meilleurs délais par écrit ou toute autre forme appropriée à LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) par courrier recommandé avec avis de réception à LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) – Service Relations Clientèle – 11, rue de Cambrai – 75947 Paris cedex 19, ou par courriel à l'adresse : sav@dunordausud.fr, à l'agence de voyage revendeuse, ainsi qu'à l'organisateur, accompagnée de toutes les pièces justificatives. Nous vous rappelons que les oublis d'effets personnels à l'intérieur de votre hébergement ne sauraient engager la responsabilité de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud).

Toute réclamation, après votre séjour, pourra faire l'objet d'une déclaration par écrit durant le séjour auprès de l'accueil de l'hébergement et adressée dans les meilleurs délais par courrier recommandé avec avis de réception à LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) – Service Relations Clientèle – 11, rue de Cambrai – 75947 Paris cedex 19 ou bien par courriel à l'adresse : sav@dunordausud.fr; dans un délai de deux (2) mois après la fin de votre séjour. Nous attirons votre attention sur le fait que plus vous tarderez à nous faire part de vos réclamations, plus nous risquons d'éprouver des difficultés pour régler votre demande au mieux de vos intérêts. Nous vous remercions de bien vouloir nous spécifier, dans votre courrier, le nom de la personne ayant réservé le séjour, le numéro de la réservation, les lieux et dates de votre séjour ainsi que le type d'appartement ou de chambre réservé de façon à faciliter le traitement de votre dossier. De même, nous vous remercions de joindre à votre courrier tous justificatifs nous permettant de limiter le délai de traitement de votre réclamation. Nous vous informons que la suite d'une tentative préalable infructueuse de résolution du litige auprès de notre service Relations Clientèle formalisée par écrit, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80 303 – 75 823 Paris Cedex 17 – <http://mtv.travel>.

Conformément à l'ordonnance du 20 décembre 2017, l'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Vous pouvez demander en envoyant un courriel à sav@dunordausud.fr ou par un courrier adressé au Service Relations Clients (adresse fournie ci-dessus) :

- L'accès à vos données à caractère personnel
 - La rectification, l'effacement de celles-ci (droit à l'oubli), la limitation du traitement de vos données personnelles ou le droit de vous opposer au traitement
 - Le droit à la portabilité des données, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement de vos données, de retirer votre consentement à l'utilisation des données facultatives à tout instant
 - Définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès et vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur la liste BLOCTEL.
 - Le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de l'Autorité de Contrôle de votre lieu de résidence.
- Pour tout demande, un justificatif d'identité en cours de validité devra être adressé par courrier pour des raisons de sécurité ainsi qu'un exemplaire de la communication reçue afin de faciliter le traitement de votre demande. Pour plus d'information sur la politique de protection des données de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), et le traitement de vos données, n'hésitez pas à consulter notre site www.maeva.com ou en demander une version électronique par mail.

ARTICLE 12 – VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La réservation de l'un de nos séjours sur l'ensemble des canaux (centre d'appel, réservation en ligne, réservation à l'accueil de nos établissements) implique l'acceptation de nos conditions générales et particulières de vente. Les conditions applicables sont celles de la date de sa réservation (et notamment conditions de réservation, de paiement, de modification et d'annulation). Pour connaître les conditions applicables nous vous remercions de bien vouloir nous contacter à sav@dunordausud.fr. La cession à un tiers de votre réservation implique que vous nous informiez au moins sept (7) jours à l'avance de l'identité du tiers concerné et l'acceptation par ce tiers des présentes conditions. A défaut, l'accès à son hébergement pourra lui être refusé. Nous présentons une description générale et des photos d'appartement à titre indicatif. Compte tenu de la diversité de la gamme de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), il existe quelques différences au niveau de la configuration et de la décoration de certains logements. Nous vous présentons sur notre catalogue et notre site Internet une description générale de nos appartements, des exemples de coupe, des photographies et des visites virtuelles données à titre indicatif. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les informations concernant les activités sportives et de loisirs des stations ainsi que leurs environs nous sont transmises par les offices de tourisme et vous sont communiquées à titre indicatif. Elles ne sauraient engager notre responsabilité dans le cas où l'une d'elles n'existerait plus lors de votre séjour. Pour tout renseignement complémentaire relatif à la vie de ces stations, veuillez-vous adresser directement à leurs offices respectifs. Notre catalogue étant imprimé longtemps à l'avance, renseignez-vous auprès de votre résidence sur les dates d'ouverture, les équipements sportifs (nature et quantité), les activités ou prestations proposées par la résidence et qui ont déterminé votre choix sur celui-ci. Par ailleurs, les travaux entrepris par des particuliers ou par des autorités publiques et qui pourraient gêner nos clients dans les stations ou localités ne peuvent nous être opposés.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ – PRESCRIPTION

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en résidence de tourisme n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) ou de toute autre société dont LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) assure la distribution ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans ses résidences, tant dans les appartements que dans les parkings ou les locaux communs (local à skis).

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location dans les hôtels s'inscrit dans le cadre de la responsabilité des hôteliers fixée par le code civil français. En conséquence, en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant dans les logements que dans les parkings ou les locaux communs (local à vélos) la responsabilité de l'hôtelier ne sera engagée que dans les limites posées par la loi.

La prescription pour les sommes dues au titre des prestations vendues par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) ne rentre pas dans le champ d'application de la prescription hôtelière (article 2272 du Code civil). Par exception à l'article 2244 du Code civil, l'envoi d'un courrier recommandé par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) à tout client débiteur interrompt la prescription applicable en pareille matière.

Dans le cas d'une combinaison de services de voyage, celle qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-21 du Code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits tels que transposés dans le Code du tourisme. LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)

sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud.com / leskidunordausud.com / lespagnedunordausud.com) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud.com / leskidunordausud.com / lespagnedunordausud.com) deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2032, nous vous invitons à consulter notre site www.maeva.com.

ARTICLE 14 – ASSURANCES

14.1 – GÉNÉRALITÉS

Pour vous, nous avons souscrit auprès d'une compagnie d'assurance un contrat comprenant différentes garanties. Cette assurance prend effet :

- 1) pour la garantie < Annulation > : le lendemain du paiement de la prime à 0h00 ;
- 2) pour la garantie < Assistance au Voyageur > : dès que l'Assuré a quitté le lieu de Départ du Voyage (maximum 24 heures avant la date de Départ indiquée aux Conditions Particulières et, au plus tôt, après le paiement de la prime) ;
- 3) pour toutes les autres garanties : à 0h00 le jour du Départ indiqué aux Conditions Particulières, et au plus tôt après le paiement de la prime.

Attention : sont assurées au titre du présent contrat les personnes ayant leur domicile en Europe. Sont compris les territoires des états membres de l'Union Européenne, situés en Europe géographique, ainsi que les territoires et pays suivants : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Barthélemy, Liechtenstein, Principautés de Monaco et d'Andorre, Saint-Martin, Suisse, Vatican. Les Açores et Madère ne font pas partie de cette définition. Modalités d'examen des réclamations : la compagnie d'assurance a mis en place une procédure de traitement des réclamations concernant le contrat d'assurance. Cette procédure est consultable dans les Dispositions Administratives des Conditions Générales du contrat d'assurance que vous pouvez télécharger sur le site www.maeva.com.

14.2 – Droit de renonciation

Vous bénéficiez d'un droit de renonciation à ce contrat pendant un délai de trente jours (calendaires) à compter de sa conclusion, sans frais ni pénalités. Toutefois, si vous bénéficiez d'une ou de plusieurs primes d'assurance qui vous sont offertes, de telle sorte que vous n'avez pas à payer une prime sur un ou plusieurs mois au début d'exécution du contrat, ce délai ne court qu'à compter du paiement de tout ou partie de la première prime.

L'exercice du droit de renonciation est subordonné aux quatre conditions suivantes :

- Vous avez souscrit ce contrat à des fins non professionnelles
- Ce contrat vient en complément de l'achat d'un bien ou d'un service vendu par un fournisseur
- Le contrat auquel vous souhaitez renoncer n'est pas intégralement exécuté
- Vous n'avez déclaré aucun sinistre garanti par ce contrat.

Dans cette situation, vous pouvez exercer votre droit à renoncer à ce contrat par lettre ou tout autre support durable adressé à l'assureur du contrat. L'assureur est tenu de vous rembourser la prime payée, dans un délai de trente jours à compter de votre renonciation.

Par ailleurs, pour éviter un cumul d'assurances, vous êtes invité à vérifier que vous n'êtes pas déjà bénéficiaire d'une garantie couvrant l'un des risques garantis par le contrat que vous avez souscrit.

Attention : Le droit de renonciation ne s'applique pas aux polices d'assurance de voyage ou de bagage ou aux polices d'assurance similaires à court terme d'une durée inférieure à un mois (L.112-2-1-II-3° du Code des assurances).

Modèle de lettre de renonciation :

« Je soussigné(e), (Nom, Prénom et Adresse), déclare renoncer à mon adhésion n°xxx. Fait le XXXX à XXX (Date et Lieu), Signature ». Lorsque vous exercez votre faculté de renonciation, l'Assureur est tenu de rembourser, le cas échéant, le montant de la prime payée dans un délai de 30 jours à compter de la date d'exercice du droit de renonciation. Toutefois, l'intégralité de la prime reste due à l'Assureur si vous exercez votre droit de renonciation alors qu'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat est intervenu durant le délai de renonciation de 30 jours.

Informations complémentaires :

Le courrier de renonciation dont un modèle vous est proposé ci-avant au titre de l'exercice de ce droit doit être adressé par lettre ou tout autre support durable par courrier à NEAT 117 quai de Bacalan 33300 BORDEAUX ou par mail à l'adresse suivante : support@neat.eu.

Conséquences de la renonciation :

L'exercice du droit de renonciation dans le délai prévu dans l'encadré ci-dessus entraîne la résiliation du contrat à compter de la date de réception de la lettre ou tout autre support durable. Dès lors que vous avez connaissance d'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat, vous ne pouvez plus exercer ce droit de renonciation. L'intégralité de la prime ou de la cotisation reste due à l'entreprise d'assurance si vous exercez votre droit de renonciation alors qu'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat durant le délai de renonciation de 30 jours.

ARTICLE 15 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est affiché dans chaque mobil home, appartement, chambre, chalet, maison et/ou à l'accueil de l'établissement ; nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

ARTICLE 16 – DONNÉES PERSONNELLES

LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud.com / leskidunordausud.com / lespagnedunordausud.com) en qualité de responsable du traitement traite des données à caractère personnel pour la mise en place et l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles à votre demande, à d'autres fins avec le consentement préalable du Client, au regard de la nécessité de satisfaire aux intérêts légitimes des entités concernées.

- (i) Dans le cadre de l'exécution du contrat ou de la prise de mesures précontractuelles effectuées à la demande de la personne concernée, ces données sont collectées et traitées aux fins de la gestion de votre séjour (incluant les opérations de réservation, suivi, paiement, évaluation de la satisfaction et renseignement) ;
- (ii) Dans le cadre de votre consentement, les données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de transmission d'informations sur nos produits, services et offres promotionnelles, réalisation de jeux concours des entités et/ou marques du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs. Sont considérées comme entités et/ou marques du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs : PIERRE & VACANCES, PIERRE & VACANCES PREMIUM, MAEVA.COM, MAEVA, LA FRANCE DU NORD AU SUD, LE SKI DU NORD AU SUD, L'ESPAGNE DU NORD AU SUD, VACANSOLEIL, APARTHOTEL ADAGIO, APARTHOTEL ADAGIO ACCESS, CENTER PARCS, SUNPARKS, PIERRE & VACANCES CONSEIL IMMOBILIER et LES SENIORIALES.

Les données pourront également être transférées à des partenaires le cas échéant. Le retrait du consentement à leur traitement est possible à tout moment. Les données obligatoires sont indiquées par un astérisque.

Les informations indiquées comme obligatoires conditionnent (i) la souscription et l'exécution du contrat passé entre vous et LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud.com / leskidunordausud.com / lespagnedunordausud.com) ou (ii) la remise d'informations personnalisées en vue de préparer l'éventuel contrat à venir. La non-remise des informations facultatives ne remettra pas en cause la délivrance des prestations promises ou les réponses à des demandes de renseignement, bien qu'elle puisse en limiter la pertinence. Les données collectées sont destinées à LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud.com / leskidunordausud.com / lespagnedunordausud.com), en qualité de responsable du traitement, ainsi qu'à l'entité chargée de délivrer la prestation souscrite et tout éventuel sous-traitant le cas échéant. Les entités du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs et ses sous-traitants, mettent en place des mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité et la protection des données. L(es) entité(s) du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs partie(s) au traitement conserve(nt) les données personnelles dans un environnement sécurisé pour toute la durée nécessaire à la prise de mesures précontractuelles ou à l'exécution du contrat puis archivées conformément aux dispositions légales en vigueur. Les données relatives aux opérations de prospection sont supprimées dans les délais légaux de la prescription après l'exécution de la prestation ou du recueil de votre consentement selon le cas.

Pour plus d'information sur la politique de protection des données du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs, et le traitement de vos données, n'hésitez pas à consulter notre site www.maeva.com ou en demandant une version électronique par mail.

ARTICLE 17

Afin de pouvoir améliorer la qualité d'accueil de notre clientèle, nous vous informons que vos communications téléphoniques, avec nos collaborateurs, seront susceptibles d'être enregistrées. LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud.com / leskidunordausud.com / lespagnedunordausud.com) – Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 40.000€ – Siège social : L'Artois – Espace Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – 75947 PARIS CEDEX 19 – 483 315 362 R.C.S. PARIS – SIRET 48331536200044 – Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours – IM075120173 – N Identification TVA intracommunautaire : FR 89 483 315 362 ; Garantie financière : APST Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme – 15, AVENUE CARNOT – 75017 PARIS – Responsabilité Civile Professionnelle : RSA, Immeuble PACIFIC, 11-13 Cours Valmy – 92977 PARIS LA DEFENSE

Photogravure : Compos Juliot by Rebond

Conception / Exécution : maeva.com

Impression : Mohn Media

Credits photos © AdobeStock / Meero / Ocus / Photogram / Pichthouse

NOUVEAU



LE CHÈQUE-VACANCES

100 % DIGITAL

Payez sur place, à distance ou en ligne via l'application mobile ANCV Connect, c'est simple et rapide !

- Activez votre compte en ligne
- Réglez au centime près
- Suivez votre solde en temps réel, 24h/24, 7j/7

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

ce.groupepvc.com

Identifiant

Mot de passe



0 891 700 220

Service 0,25 € / min
+ prix appel

Pierre & Vacances • maeva.com • Adagio

Center Parcs

Lundi au vendredi : 9h – 20h / Samedi : 9h – 19h
Jours fériés : 9h – 17h / Fermé : 25/12, 01/01, 01/05
Depuis l'étranger : +33 (0)1 73 01 85 65

Munissez-vous de votre identifiant CSE et de votre mot de passe puis scannez le QR code pour consulter notre site CSE dédié.

Pour connaître votre identifiant et votre mot de passe, rapprochez-vous de votre CSE ou responsable d'amicale du personnel.

+ DE CHOIX

Plus de 400 destinations
en France, en Europe et dans les îles.

4 marques complémentaires.

Des résidences, villages, hôtels, campings,
locations de particuliers, tiny houses,
cottages et appartements de qualité.

+ DURABLE

Des engagements
et des actions au quotidien
pour réduire au maximum
l'empreinte environnementale
des vacances.

+ D'ÉCONOMIES

Des remises exclusives permanentes.

Des offres et promotions toute
l'année sur toutes les marques.

Paiement en 3x sans frais
ou en différé avec Klarna, et
en Chèques-Vacances/cadeaux
pour les salariés en direct.